

pour la conservation de V. A. R., tous les arts qu'elle honore si particulièrement de sa protection, doivent travailler à immortaliser son nom et sa gloire. Ce n'est pas seulement l'histoire ou la poésie, le pinceau ou le burin qui transmettent les souvenirs des grands hommes à la postérité, de tous temps, les botanistes ont prétendu avoir ce droit et ont célébré la mémoire des princes qui ont favorisé cette science en leur consacrant de nouvelles plantes. Ces plantes portent encore leurs noms, ils ont passé jusqu'à nous et nous les conservons avec respect. En conséquence de cette possession où sont les botanistes, puisque V. A. R. a eu la bonté de me permettre de lui présenter ce mémoire et de lui offrir cette plante, je me flatte qu'Elle ne désapprouvera pas que je prenne encore la liberté de lui donner le nom de Votre Altesse Royale, et de la nommer *Aureliana Canadensis, Sinensibus-Gin-seng, Iroquois Garent-oguen*. On la verra fleurir cette année pour la première fois en France, et il n'est personne qui ne la voye croître volontiers et qui ne se fasse un plaisir de la connaître sous un nom si auguste.

Quoique j'aie découvert cette plante en Canada, et que par cette raison je puisse la regarder comme un bien qui m'appartient, ce serait cependant aux maîtres de l'art qu'il conviendrait de donner ce nom avec autorité plutôt qu'à moi, mais ce que V. A. R. a fait depuis peu avec une magnificence royale en faveur de la botanique, envoyant des personnes intelligentes dans les Indes, dans l'Amérique et dans les royaumes voisins, pour y faire de nouvelles découvertes, les intéresse à approuver ma hardiesse, et à conserver un nom qui est pour eux une marque de la protection dont V. A. R. les honore, et qui en est une pour moi du profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

De Votre Altesse Royale,

Le très humble, très obéissant,

Et très soumis serviteur,

JOSEPH-FRANCOIS LAFITAU,

De la Compagnie de Jésus,

Missionnaire des Iroquois du Sault St. Louis dans la Nlle. France.

## EDUCATION.

### PEDAGOGIE.

COMMENT UN MAITRE PEUT RÉFORMER SA CLASSE.

2e article (1).

Rétablir l'ordre matériel dans une classe est certainement un point important : ce n'est pourtant ni le plus important ni le plus difficile. L'ordre moral a une valeur bien plus grande pour la prospérité de l'école et pour le succès de l'éducation ; il présente aussi des difficultés plus graves. Pour réformer une école en y rétablissant l'ordre moral, c'est-à-dire en y rétablissant la discipline, il ne s'agit de rien moins, en effet, que de discipliner les esprits et les cœurs. Or, ceci est le but essentiel de toute éducation.

Animer ses élèves d'un bon esprit doit donc être le premier soin d'un maître qui veut régénérer son école. Mais qu'est-ce que le bon esprit dans une école ? Qu'est-ce qu'un mauvais esprit ?

Le bon esprit, c'est ce qui favorise le plus la tâche du maître, ce qui lui fait aimer ses fonctions et l'y attache ; le mauvais esprit, c'est ce qui paralyse ses efforts, le décourage et lui inspire de l'éloignement pour sa profession.

Les élèves sont animés d'un bon esprit, quand ils sont dociles, soumis, obéissants, respectueux ; quand ils viennent en classe avec plaisir ; quand ils exécutent ponctuellement les ordres de leur maître, allant au-devant de ses desirs et faisant plus qu'il ne demande ; quand ils lui montrent de l'affection et de la confiance ; quand ils témoignent du plaisir à le voir, accourant au-devant de lui et recherchant sa

société et son entretien ; quand enfin ils parlent toujours de lui dans des termes qui respirent l'estime et l'amitié.

Dans une école où règne ce bon esprit, tout est facile pour le maître ; les élèves s'efforcent de lui être agréables ; ils prêtent une oreille attentive à tout ce qu'il dit ; ils craignent de lui faire de la peine en lui désobéissant ; l'enseignement perd de son ennui et de ses difficultés, parce que les élèves y apportent de la bonne volonté, et que leur application répond aux efforts de leur maître.

On peut être certain, au contraire, qu'un mauvais esprit règne dans l'école, si les enfants sont désobéissants et indociles, s'ils n'écoutent pas les exhortations de leur maître, ou s'ils les écoutent sans y faire attention ; s'ils ne font pas ce qu'il leur commande ou s'ils le font mal et ne s'en acquittent qu'à la dernière extrémité et lorsqu'ils y sont absolument forcés ; s'ils se font un malin plaisir de contrevenir à ses ordres : si sa vue ne réjouit pas les cœurs et n'épanouit pas les visages ; si, loin de là, elle les rend contrainsts et glacés ; si, au lieu de rechercher sa société, les élèves la fuient et se tiennent, autant qu'ils peuvent, éloignés de lui ; si à son approche, ils cessent leurs jeux et leurs conversations, et si la liberté de leur maintien est alors remplacée par des chuchotements et des regards dérobés ; s'ils montrent peu d'empressement à venir en classe ; s'il cherchent des occasions et des prétextes pour s'en dispenser ; si, hors de l'école ils accueillent et répètent volontiers les mauvais propos ou les plaisanteries sur le compte de leur maître, et s'ils ne s'entretiennent de lui que pour rire de ses défauts, le contrefaire ou le tourner en ridicule.

Il serait superflu de s'attacher à faire ressortir les conséquences d'un esprit semblable. Quand les choses en sont arrivées à ce point, il n'y a presque plus de bien possible dans l'école. La défiance, la mauvaise volonté des élèves, leur insubordination, leur défaut d'application rendent inutiles tous les efforts. Les punitions sont en permanence dans la classe, c'est le seul moyen d'y maintenir encore un peu d'ordre et de silence, et d'obtenir quelque travail. Mais les punitions ne produisent jamais le bien, elles ne font qu'empêcher un peu de mal. Alors on s'agrite mutuellement, on se devient à charge, on n'a pas d'autre désir que de se quitter.

Que faire dans une situation pareille ? Changer au plus tôt un système qui donne de semblables résultats. Mais comment faire ? Remonter à l'origine du mal, afin de le combattre dans sa racine.

Le mauvais esprit peut exister dans une école placée sous notre direction, soit qu'il s'y soit introduit sous nous, et que nous l'ayons laissé imprudemment grandir, soit que nous ayons reçu l'école dans cet état ; ou bien il existe depuis un temps plus ou moins long dans une école, où nous sommes appelé à succéder à un autre instituteur et qu'il s'agit de réformer.

Examinons séparément chacun de ces deux cas.

Lorsqu'on succède à un instituteur sous la direction de qui la discipline s'était affaiblie, on trouve toujours quelque peine à réformer l'école, par suite des habitudes contractées par les enfants et par les parents eux-mêmes. Cependant la tâche est plus facile, parce que le changement du maître rompt toujours plus ou moins les habitudes. Avec un maître nouveau, tout le monde s'attend à quelques changements, on y est préparé pour ainsi dire, et on les accepte plus aisément. On y résiste d'ailleurs d'autant moins qu'ils ont pour objet le bien véritable de l'école et non la commodité de l'instituteur ; dans ce cas, en outre, ils ont toujours promptement la sanction de l'opinion publique.

La meilleure manière de procéder en pareil cas est d'entamer, dès le début, l'œuvre de la réforme. Mais il y faut apporter une très grande circonspection. En conséquence, avant d'entrer en fonctions, on fera bien de consulter, sur la marche suivie par son prédécesseur et sur les améliorations

(1) Voir No. 8, p. 134.